

## Programme algéro-français de bourses en doctorat

### PROFAS B+

### Appel à candidatures 2019

Le programme PROFAS est un programme phare de la coopération algéro-française. Créé en 1987, il a été rénové et relancé en 2014 sous le nom PROFAS B+.

Désormais, le programme PROFAS B+ propose non seulement des bourses mais aussi des prestations fournies par l'Algérie et la France, notamment via l'opérateur Campus France. Ces prestations visent à accompagner et à faciliter la mobilité des boursiers en France. Depuis 2014, le PROFAS B+ a permis à près de 500 boursiers algériens de rejoindre des laboratoires d'excellence en France.

Les bourses PROFAS B+ s'adressent à des **doctorants non-salariés**, soit en co-encadrement, soit en cotutelle de thèse, **ayant maximum 35 ans au 31 décembre 2019** (conformément à l'arrêté n°34 du 10 janvier 2019 de la République algérienne démocratique et populaire, fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger au titre de l'année 2019).

Dans le cadre d'une finalisation de thèse, le programme PROFAS B+ propose aux doctorants en **co-encadrement** de thèse un appui à la formation et à la recherche par l'octroi de **bourses de 7 à 12 mois sur l'année universitaire 2019-2020**.

Pour les doctorants en **cotutelle** de thèse, le programme PROFAS B+ propose l'octroi de **bourses de 7 à 18 mois** répartis sur les trois années de doctorat en séjours de 7 mois minimum par année universitaire.

Un appel à candidatures est ouvert du **lundi 18 mars au jeudi 18 avril 2019**. Il est disponible sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (M.E.S.R.S.) : <https://www.mesrs.dz/> et sur le site de l'Institut français d'Algérie (I.F.A) : <https://www.if-algerie.com/>

Les candidats recevables à la suite de l'examen de conformité de leur candidature feront l'objet d'une sélection par un jury mixte d'experts français et algériens, sous la forme d'une évaluation de leur dossier de candidature et d'une audition.